



[Actualités](#) [Effectif](#) [Boutique](#)

Chers abonnés,

Comme vous le savez, la saison 2020/2021 de Synerglaçe Ligue Magnus s'est achevée le 22 mars dernier pour votre équipe des Ducs d'Angers. Au terme d'une année compliquée à tout point de vue, l'équipe a su garder le cap pour s'adjuger le titre de Vice-Champion de France, en terminant notamment sur une série de 11 victoires d'affilée.

Nous sommes convaincus que malgré l'éloignement de Angers ICEPARC depuis le 23 octobre dernier, vous avez réussi tant bien que mal à suivre et supporter votre équipe favorite via nos réseaux sociaux, notre application mobile, la plateforme Fanseat, et autres médias.

À ce titre, toute l'équipe des Ducs d'Angers vous remercie pour votre soutien indéfectible au cours de cette période si difficile.

La saison s'étant déroulée majoritairement à huis clos, nous n'avons pas pu, par conséquent, assurer pleinement les engagements liés à vos avantages abonnés Ducs d'Angers, et nous le regrettons.

Comme indiqué dans la newsletter de mars dernier, nous revenons aujourd'hui vers vous afin de vous proposer des options pour pallier aux matchs auxquels vous n'avez pas pu assister cette saison.

OPTION NUMÉRO 1

Pour vous remercier de votre soutien au club et à titre symbolique, nous vous proposons, en cas de non remboursement de votre abonnement pour cette saison 20/21, de faire figurer votre nom sur le maillot d'échauffement officiel 21/22 des Ducs d'Angers. Un maillot forcément collector qui sera disponible en boutique exceptionnellement pour vous et à prix réduit dès le début de saison prochaine.

(Cette option prévoit le non remboursement de votre abonnement Ducs d'Angers 20/21 tel qu'il a été souscrit. Le nouvel avantage de cette option vient compenser les accès aux rencontres à domicile des Ducs qui n'ont pas pu être assurés, du fait du huis clos imposé par les autorités.)

[Répondre ici](#)

OPTION NUMÉRO 2

Pour vous remercier de votre soutien au club et à titre symbolique, nous vous offrons, en cas de non remboursement de votre abonnement pour cette saison 20/21, le maillot réplia (supporter) de cette saison, dédié si vous le souhaitez (domicile/extérieur et tailles, dans la limite des stocks disponibles).

(Cette option prévoit le non remboursement de votre abonnement Ducs d'Angers 20/21 tel qu'il a été souscrit. Le nouvel avantage de cette option vient compenser les accès aux rencontres à domicile des Ducs qui n'ont pas pu être assurés, du fait du huis clos imposé par les autorités.)

[Répondre ici](#)

OPTION NUMÉRO 3

Nous vous proposons d'opter pour un avoir concernant votre abonnement pour la saison 2021/2022.

(L'avoir sur votre futur abonnement sera au prorata des matchs disputés à huis clos lors de la saison 2020/2021).

[Répondre ici](#)

Merci de votre compréhension, et encore merci pour votre soutien.

Cordialement,

OPTION NUMÉRO 4

Nous vous proposons d'opter pour un remboursement de votre abonnement de la saison 2020/2021.

(Le remboursement sera au prorata des matchs disputés à huis clos lors de la saison 2020/2021, et effectif sous 18 mois, en référence à l'ordonnance n°2020-538 du 7 mai 2020 en vigueur, mise à jour le 13 avril 2021).

[Répondre ici](#)

La S.A. Les Ducs d'Angers



Les Ducs d'Angers
5 avenue de la Constitution
49100 ANGERS

Vous recevez cet email car vous êtes abonné aux Ducs d'Angers.

[Mettre à jour vos préférences](#) | [Se désinscrire](#)

Envoyé par
 sendinblue